



Fondée à Lausanne
le 6 décembre 1908

FEDERATION VAUDOISE DES SOCIETES D'APICULTURE

Section du
Jorat
Mézières



26 février 2022



Rapport 2021

Table des matières

1	ORDRE DU JOUR.....	2
1.1	PROCÈS-VERBAL	3
1.2	RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FVA.....	9
1.3	MESSAGE POUR LE DÉPART D'ALAIN LAURITZEN.....	12
2	ACTIVITÉS.....	13
2.1	RAPPORT SUR LA VULGARISATION APICOLE VAUDOISE	13
2.2	RAPPORT DU RESPONSABLE DES MONITEURS-ÉLEVEURS	15
2.3	RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DU MIEL	16
2.4	RAPPORT DU RESPONSABLE DES EXPOSITIONS FVA.....	17
2.5	LISTE DE DISTRIBUTION DES ACARICIDES 2022.....	18
2.6	ENGAGEMENT DES SECTIONS	19
3	FINANCES	20
3.1	BILAN	20
3.2	COMPTES DE PERTES ET PROFITS.....	21
3.3	BUDGET 2022.....	22
3.4	RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES	23
4	ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE.....	24
4.1	COMPOSITION DU COMITÉ	24
4.2	PRÉSIDENTS DES SECTIONS	25
4.3	CAISSIERS DES SECTIONS	26
4.4	SECRÉTAIRES DES SECTIONS	27
4.5	CONTRÔLEURS DU MIEL	28
4.6	CONSEILLERS APICOLES	29
4.7	MONITEURS ÉLEVEURS / ASSOCIATION STATION VAUDOISE FÉCONDATION REINES	30
4.8	DÉLÉGUÉS VESPA VELUTINA.....	32
4.9	MEMBRES HONORAIRES	33
4.10	CHRONOLOGIE DES PRÉSIDENTS, DU COMITÉ FVA ET DES DÉLÉGUÉS SAR.....	34
5	INSPECTORAT	38
5.1	INSPECTEURS DES RUCHERS.....	38



Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

ASSEMBLEE DES DELEGUES

Samedi 26 février 2022
Grande salle de Mézières

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 février 2021 (en ligne)
3. Rapport du président
4. Présentation des comptes
5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes (Nord Vaudois et Nyon)
6. Approbation des comptes de l'exercice 2021
7. Rappel des sections vérificatrices des comptes de l'exercice 2022 (Nyon et Orbe)
8. Budget 2022 et cotisations 2023
9. Rapport de la vulgarisation apicole
10. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs
11. Rapport du contrôleur du miel
12. Rapport du responsable de la promotion et des expositions
13. Election du comité et du président
14. Validation des derniers statuts à jour
15. Assemblée SAR - 2022
16. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'Inspecteur cantonal
17. Messages des invités
18. Assemblée des délégués FVA 2023, section de Lausanne
19. Divers et propositions individuelles

1.1 Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Il est 13h45 quand l'assemblée des délégués 2022 est ouverte par son président Quentin Voellinger.

Présences

Il accueille les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que nos invités

Mme Aurélie Heinis - chargée de projet DGAV, MM. Claude Baehler - président de l'association Prométerre, Benoît Droz - représentant vaudois à la SAR, Daniel Flotron - préfet du district de Lavaux-Oron, Alain Jufer - responsable des moniteurs-éleveurs, Patrick Moreillon - contrôleur du miel FVA, Michel Rochat - municipal de la Commune de Jorat Mézières.

Sont excusés : Mmes Suzanne Gabriel - Vaud Promotion, Vanessa Ménétrier - Proconseil projet agriculture-pollinisateur, Najla Naceur - Cheffe de section DGAV DAGRI, Eliane Pinard-Baumgartner - Vaud Promotion. MM. Andreas Banholzer – directeur de Vaud Promotion , Frédéric Brand - chef de service du DGAV DAGRI, Franck Crozet - inspecteur cantonal des ruchers; Pascal Mayor - production agricole et agroécologie DGAV, Jean-Michel Bolay - police phytosanitaire, Jean-Daniel Charrière - responsable du centre de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux; Jean Rosset - inspecteur cantonal des forêts, Luc Etienne Rossier – syndic de la Commune de Jorat Mézières, ainsi que MM Jean-Claude Magnenat, René Pidoux et Jean-Claude Rossier, membres honoraires.

La présence de ces invités honore l'Assemblée des délégués de l'organe faïtier de l'apiculture vaudoise et le comité en est reconnaissant.

Environ 60 personnes sont présentes, délégués, membres honoraires et invités confondus.

31 délégués sont présents (sur 36 convoqués) et 5 membres du comité, la majorité absolue à 16 voix (hors présidence). 17 sections sur 18 sont représentées, le quorum est atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

Minute de silence

Plusieurs amis apiculteurs nous ont quittés cette dernière année. En leur mémoire l'assemblée se lève et respecte une minute de silence.

Ordre du jour

Il a été remis dans les délais statutaires à chaque président de section. Il n'est pas mis en consultation.

Médaille Apimondia

La médaille d'or d'Apimondia, catégorie stand, est propriété de la FVA. Elle a récompensé le stand de la FVA lors de la grande réunion de Lausanne en 1995. Symboliquement cette médaille représente la grande famille des apiculteurs vaudois. Aujourd'hui elle personnifie la présence de tous et nous rappelle que nous sommes réunis pour le bien de chacun.

Elle a été confiée en 2020 à la section des Alpes et est transmise à la section organisatrice lors de cette assemblée des délégués. Entre deux, elle passe rapidement entre les mains de la section de la Côte Vaudoise qui n'a malheureusement pas pu organiser l'assemblée de façon présentielle en 2021. La société du Jorat en prendra grand soin jusqu'à la prochaine assemblée.

Mme Smetana, membre de la section des Alpes, a redonné un coup de neuf à la médaille en lui offrant une dorure à la feuille. Elle a maintenant très fière allure, merci à elle !

Michel Roachat, municipal de la Commune de Jorat Mézières, fait une présentation de cette commune de 3'000 habitants et des villages la composant.

Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, nous fait la lecture d'un texte poétique dans lequel il s'imagine en butineuse parcourant la diversité du district.

Que ces deux intervenants soient ici remerciés pour leur présence.

Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs des votes Patrick Moreillon et François Andrey.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucune remarque et est accepté tel que présenté

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2021

Le PV de l'assemblée du 1er février 2021 qui s'est tenue online figure dans le rapport annuel de la FVA et a été adressé aux invités et à tous les présidents des sections.

Il ne suscite aucune remarque.

Le PV est accepté à l'unanimité.

Son auteur, Sylvain Uldry, secrétaire, est remercié pour la prise de note et la rédaction de cet important document.

3. Rapport du président

→ voir 1.3

Quentin Voellinger, président, fait un résumé des points importants relatifs au fonctionnement de notre société, il profite également de remercier les personnes qui y œuvrent. Il propose dans son rapport une synthèse complète de l'année 2021.

4. Présentation des comptes

→ voir 3.1 / 3.2

Didier Reymond, caissier, présente les comptes de la FVA.

Les comptes de la FVA laissent apparaître, pour l'exercice 2021, une perte de Frs 1'089.62.

Ces derniers sont expliqués en détail à l'aide d'un tableau présenté en annexe 3.1.

Pour rappel, la caisse des acaricides est intégrée à la comptabilité depuis 2021 et ne fait plus l'objet d'une présentation séparée.

Cette présentation ne suscite aucune question ou remarque.

5. Rapport de la commission vérificatrice des comptes

→ voir 3.4

André Amiet, de la section du Nord Vaudois est rapporteur de la commission, composée également de Monsieur Philippe Leger de la section de Nyon.

Il nous fait la lecture du rapport de la commission de vérification.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2021

A la suite de la présentation des comptes et du rapport de la commission de vérification, l'approbation des comptes est soumise au vote.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Didier Reymond, caissier de la FVA est chaleureusement remercié pour son travail.

7 Rappel des sections vérificatrices des comptes 2022

Le délégué de la société du Nyon reste en charge, il sera accompagné l'année prochaine par un délégué de la société d'Orbe.

8. Budget 2022 et cotisations 2023

→ voir 3.3

Le budget est également présenté par le caissier, Didier Reymond et celui-ci ne soulève aucune question.

Le budget 2022 présenté est accepté à l'unanimité.

Le comité de la FVA propose le maintien du tarif actuel des cotisations à 6.00 Frs

Le montant des cotisations est accepté à l'unanimité.

Didier Reymond, caissier, fait une explication sur la situation liée au montant de 50'000 Frs placé sur un fond de placement arrivé à échéance et sa future utilisation. La question suivante est posée aux délégués :

Est-ce que l'AD FVA est d'accord de donner la compétence au comité de placer sur des fonds de placement les CHF 50'000.- arrivés à échéance en cas de besoin, au maximum de risque «revenu » ?

La proposition est acceptée par 30 voix pour et 1 voix contre.

9 Rapport de la vulgarisation apicole

→ voir 2.1

Alain Lauritzen fait une lecture de son rapport.

À la suite de ce compte rendu, aucune question n'est posée.

Des remerciements sont formulés à Alain Lauritzen interlocuteur et responsable principal de la gestion du dicastère de la vulgarisation.

10. Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs

→ voir 2.2

Alain Jufer fait une lecture de son rapport.

À la suite de ce compte rendu, aucune question n'est posée.

Il est remercié pour son travail.

11. Rapport du contrôleur du miel

→ voir 2.3

Patrick Moreillon, contrôleur pour la FVA, nous fait part de son rapport et n'engendre aucune remarque ou question.

Il est remercié pour son travail.

12. Rapport du responsable de la promotion et des expositions

→ voir 2.4

Amélie Héritier fait une lecture de son rapport.

Des remerciements sont formulés à Amélie Héritier, responsable du dicastère promotion.

13. Elections statutaires du comité et du président

• Cette année Quentin Voellinger, président, arrive au terme d'un deuxième mandat de 3 ans et il se présente à sa propre réélection.

Il est réélu à l'unanimité par de chaleureux applaudissements.

C'est également le cas de Sylvain Uldry, secrétaire, qui arrive au terme d'un premier mandat de 3 ans et il se présente à sa propre réélection.

Il est réélu à l'unanimité par de chaleureux applaudissements.

• Après 4 ans d'activité au comité, le responsable de la vulgarisation Alain Lauritzen nous a fait part de sa démission.

C'est avec tristesse et regrets que nous devons prendre congé de notre collègue.

• Une place au sein du comité est donc à repourvoir.

Après plusieurs appels auprès des sociétés, aucune réponse ou proposition quant à une candidature qui permettrait de compléter les rangs du comité actuel n'est parvenue.

Un nouvel appel est lancé auprès des délégués présents avec comme seule réponse un silence...

Quentin Voellinger prend acte de cette situation et rend attentif les délégués présents au fait d'un fonctionnement avec 4/5^{ème} de l'effectif. Le comité mettra tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de la fédération mais il est probable que les prestations soient revues à la baisse.

Election du président

Quentin Voellinger est réélu au poste de président sous une salve d'applaudissements.

Composition du comité

Le comité est donc composé des 4 personnes suivantes :

Quentin Voellinger	Président
Didier Reymond	Caissier
Sylvain Uldry	Secrétaire
Amélie Héritier	Vice présidente

• Quentin Voellinger transmet à Alain Lauritzen, membre sortant, un chaleureux message de remerciements et lui remet un cadeau au nom du comité → voir 1.4

Représentant FVA au comité SAR

Pour mémoire, Benoit Droz officie comme délégué FVA au sein de la SAR, il a été réélu l'année dernière, conformément à l'application de l'article 17 des statuts de la SAR. N'ayant pas émis le désir de se retirer, il conserve le poste.

14. Validation des derniers statuts à jour

Pour des raisons de compréhension, une modification des statuts est proposée :

Le comité propose de remplacer « La Commission de gestion » par « L'organe de contrôle ».

La modification est soumise au vote. Elle est acceptée à l'unanimité.

Une validation de la version des statuts prenant en compte la modification acceptée précédemment est demandée à l'assemblée. Elle est également acceptée à l'unanimité.

Les statuts tels que présentés rentrent donc immédiatement en vigueur à la suite de cette assemblée.

15. Assemblée SAR – 2022

L'assemblée générale de la SAR se tiendra le samedi 26 mars 2022 à Grangeneuve Fribourg. Elle aura lieu en présentiel. Les principaux points de l'ordre du jour sont le changement de nom de la SAR (→ASAR), divers changements de statuts, l'adaptation du règlement du concours des ruchers et le changement du règlement sur les indemnités des vols et déprédations.

Pour mémoire, deux délégués de la fédération et 21 délégués des sections ont le droit de vote lors des débats. La FVA doit transmettre les inscriptions des délégués à la SAR.

Jean-Philippe Mouron, section des Alpes, pose une question relative aux montants d'assurance définis, par exemple pour les ruchettes de fécondation. Il tient à savoir comment est déterminé ce montant ?

Benoît Droz répond que les montants ont été définis sans prendre en compte la spécification du matériel en essayant de prendre une valeur moyenne.

Jean-Paul Cochard pose une question liée au délai concernant le changement de nom de la SAR pour ASAR (Apiculture Suisse Apiculture Romande), il trouve que la décision est un peu rapide, il désire savoir quelle est la position de la FVA par rapport à ce changement ?

Benoît Droz informe que le travail a commencé en 2019 et qu'il s'agit d'une volonté d'uniformisation d'image au sein de l'apiculture suisse. L'avis des délégués est demandé sur ce point.

16 délégués ne sont pas opposés à ce changement, 5 sont contre et 10 s'abstiennent.

En fonction de la liberté de vote offerte aux délégués SAR, le comité de la FVA propose que chacun assure un vote en fonction de ces résultats.

Pour mémoire, l'assemblée 2023 sera organisée par la FVA. Pour l'instant le lieu et la date ne sont pas définis.

16. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'inspecteur cantonal

Franck Crozet, inspecteur cantonal des ruchers, est excusé il n'a pas transmis de communication particulière.

Quentin Voellinger fait toutefois un rapide récapitulatif de la situation en fonction des connaissances à disposition.

Il y a actuellement 4 communes sous séquestre dans le district de Nyon.

Le service de l'inspection vaudois verra son financement augmenté au niveau des défraiements pour donner suite au postulat de Monsieur Jean-Marc Nicolet, député au Grand Conseil.

2 nouveaux inspecteurs seront formés en 2022 afin de venir augmenter les rangs.

La liste et les dates de distribution des acaricides est transmise.

→ voir 2.5

17. Messages des invités

→ voir 4.1

• Claude Baehler – Président de Prométerre

Claude Baehler fait un rapide résumé de la bonne coopération existante avec le comité de la FVA.

Il revient sur quelques problématiques apparues avec la DGLT (Direction générale du territoire et du logement), il semble qu'il y ait un retour au bon sens dans la gestion relative aux conflits entre apiculteurs et occupation de terrains hors zone à bâtir.

Il fait également un retour sur AgriPoll, en fournissant une explication complète sur le projet permettant une optimisation de la collaboration entre agriculteurs et apiculteurs.

Son intervention ne suscite aucune question ou remarque.

Quentin Voellinger remercie M. Baehler pour ses paroles.

• Aurélié Heinnis - Chargée de projets – DGAV

Madame Heinis profite de son temps de parole pour assurer un peu de promotion pour le système Apinote, application permettant entre autres la gestion de ruchers et l'édition du formulaire B2 en ligne. Afin de pouvoir bénéficier d'un accès, les demandes d'obtention d'identifiant et de mot de passe doivent lui être adressées directement par mail – aurelie.heinis@vd.ch

Quentin Voellinger remercie Madame Heinis pour son travail et sa prise de parole.

• Jurg Glantzman et Daniel Cherix – Invités spéciaux

Jurg Glantzmann du SSA (Service Sanitaire Apicole) et Daniel Cherix (UNIL Lausanne), membres de la taskforce frelon asiatique nous font un exposé complet sur la situation liée à la présence du frelon asiatique.

Pour rappel toutes les informations à jour sont disponibles sur le site internet de la SAR :

www.abeilles.ch et spécifiquement sur la page dédiée au frelon asiatique → [lien vers la page](#)

• Aucun autre invité n'a transmis de communication.

18. Assemblée des délégués 2023

L'assemblée 2023 sera organisée par la section de Lausanne, au nom de sa section, Roland Chablais, président a accepté le mandat.

Les dates suivantes sont mises en consultations : 25.02.2023 ou 04.03.2023

Après sondage, la date du **25 février 2023** est retenue.

19. Divers et propositions individuelles

• Aucune proposition n'a été formulée par les délégués.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 16h45.

Nous partageons ensuite le verre de l'amitié accompagné de quelques délices du terroir.

Un merci particulier à la section du Jorat pour le chaleureux accueil et l'excellente organisation.

1.2 Rapport du président de la FVA

L'année 2021 commence bien pour les apiculteurs vaudois et leurs avettes d'autant plus que les pertes hivernales s'avèreront être moindres que d'habitude. Le développement d'un printemps précoce permet aux colonies d'être rapidement prêtes et de bonne taille, mais le mois d'avril se veut plutôt froid et celui de mai plutôt humide. Pires qu'en 2019, les mauvaises conditions météo se sont enchaînées pour aboutir à une absence de miel au printemps, mais également en été. Là-dessus, les apiculteurs ont passé du temps à nourrir les colonies pour leur permettre de survivre à cette saison décidément maussade. Pour l'apiculture vaudoise, l'année 2021 restera gravée dans nos mémoires comme ayant été très mauvaise. La Tessin est la seule région de la Suisse qui a été épargnée d'une mauvaise récolte de miel.

En 2021, le comité de la FVA s'est réuni 10 fois pour traiter des affaires courantes, dont une fois avec le service vétérinaire et une fois lors de la réception des produits acaricides. L'assemblée des délégués FVA en février a eu lieu par correspondance et l'assemblée technique FVA en octobre a eu lieu à la salle du Forestay à Puidoux. À cette dernière occasion, une mise à jour sur l'arrivée du frelon asiatique a été animée par Marianne Tschuy et Daniel Cherix. Je remercie chaleureusement ces deux personnes pour leur engagement régulier. L'assemblée générale de la dissolution de Vaud Terroirs et l'assemblée générale ordinaire de Prométerre ont eu lieu, cette dernière par correspondance. En 2021, il n'y pas eu de réunion de terrain entre agriculteurs et apiculteurs dans le cadre du projet Agriculteurs-Pollinisateurs.

La situation sanitaire difficile à cause du covid-19 s'est poursuivie et a eu un impact négatif sur l'organisation de nombreuses manifestations. Au vu de l'évolution plutôt positive qu'a pris la pandémie en début d'année 2022, nous espérons que cette année nous permettra de combler le manque qui a été créé en 2020/2021. Les rencontres et les échanges entre apiculteurs et agriculteurs dans le cas du projet Agri-Poll par exemple sont intéressantes et donnent lieu à des débats constructifs. Nous vous invitons vivement à prendre le temps de vous rendre à l'une de ces séances en 2022, où vous serez en compagnie de Vanessa Ménétrier, Aurélie Heinis et Yann-David Varennes. Vanessa Ménétrier est décidée de reprendre ces séances et nous nous engageons à vous transmettre les informations à temps. Pour aider à porter ce projet de manière indirecte, vous avez la possibilité d'y participer en enregistrant vos données (exemple chute naturelle du varroa) en utilisant l'application Apinotes. Rendez-vous sur la première page du site de la FVA pour télécharger l'aide-mémoire.

Malgré la situation sanitaire, le comité a cette fois-ci pu entreprendre sa sortie annuelle de formation continue. A cette occasion, nous avons rencontré deux collègues apiculteurs de la région d'Appenzell, Sepp Raess et Emil Breitenmoser. Ce dernier est vulgarisateur chez Bienenschweiz, vous le connaissez peut-être au travers de ses publications au nom du SSA.

Pour la formation de base en apiculture des 155 participants, les trois journées de cours théoriques ont pu avoir lieu début 2021, mais sous la forme de « visioconférences zoom ». 69 certificats ont été délivrés en automne 2021, 17 personnes n'ont pas atteint les minimas de participation aux cours ou ont tout simplement abandonné. Les six demi-journées de cours pratiques dans les 16 groupes tenus par les conseillers apicoles ont également eu lieu et même dans de meilleures conditions qu'en 2020 (il ne s'agit pas de conditions météorologiques, mais de taille du groupe). La formation a été renforcée à l'aide d'une plateforme électronique, reprise de l'année précédente : descriptions des visites de rucher au fil de la saison et vidéos tutorielles peuvent ainsi être mises à disposition des débutants. Je remercie tous les conseillers apicoles pour leur flexibilité, leur engagement et leur persévérance qui ont permis aux élèves de pouvoir progresser dans leur apprentissage de « l'art apicole ». La demi-journée d'information sur le concept varroa a pu être réalisée en présentiel pour une partie de personnes inscrites. En raison des limitations du nombre de personnes présentes dans la salle, nous avons réussi en faveur du reste des participants inscrits, à organiser une diffusion à distance par la mise en place de matériel vidéo et informatique (Total 87 participants). Un grand merci à tous mes collaborateurs pour cette réussite. La demi-journée d'information sur le nettoyage du matériel apicole (& apimobile) a eu lieu au centre de la RAMA à Cugy. (Total 28 participants). Cette demi-journée a

été un succès. Mes remerciements sincères à Pierre-Alain Kurth du SSA et les CA qui ont participé à cette réussite avec la mise en place du matériel dès 5h30 du matin. La partie pratique des cours d'élevage qui n'avaient pas eu lieu en 2020 n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2021, mais cette fois-ci, c'est la météo qui n'était pas au RDV. Par conséquent, les participants inscrits à ce cours en 2020 se verront offrir la formation pratique en 2022 et c'est Philippe Morel, ME que je remercie au passage qui s'occupera de l'organisation de cette partie pratique. Un cours sur la reconversion à l'apiculture biologique devait avoir lieu en fin d'année, mais a été annulé faute de participants. La traditionnelle conférence d'automne FVA a proposé une rétrospective sur le déroulement du projet Agriculture-Pollinisateurs. Elle a été donnée en présentiel par M. Vanessa Ménétrier et Yann-David Varennes qui ont enchanté les apiculteurs présents à cette soirée. Grand merci à eux.

Cadres de la FVA en 2021 : il n'y a pas eu de formation de nouveaux cadres. Comme nous ne nous sommes pas vus l'année passée, je profite de remercier en plenum le conseiller apicole M. Pierre-Alexandre Yersin (23 ans de services) ainsi que les moniteurs-éleveurs MM. Jacques Linder et François Andrey (15 années d'activité dans la gestion et l'entretien de la station de fécondation de l'Hongrin). Je les remercie au nom de la FVA et de tous les apiculteurs de Suisse romande qui ont pu, bénéficier des leurs services durant de nombreuses années. Aussi, je rappelle à cette occasion que M. Stéphane Gunther a repris le flambeau de cette station en 2021. Je remercie les équipes des conseillers apicoles et des moniteurs-éleveurs qui déploient un travail énorme et d'une très haute qualité. J'exprime au passage mes remerciements particuliers à M. Benoit Droz, notre délégué au comité de la SAR, pour tout le travail qu'il effectue pour le bien de la vulgarisation en Suisse romande ainsi que celui au sein du comité de la SAR. La prochaine formation pour les CA et les ME aura lieu en 2023/2024. Une information ainsi que les formulaires d'inscription à ce sujet ont été envoyés aux présidents des sections en début d'année 2022, avec copie aux secrétaires, conseillers apicoles et moniteurs-éleveurs.

Concernant notre site internet, je remercie Mme Patricia Paratte qui est le webmaster de notre site web et qui a procédé en 2021 à un petit lifting et une remise à jour des informations en collaboration avec les membres du comité. Nous songeons encore à redessiner la première page qui doit devenir plus dynamique. Nous espérons réaliser ceci en 2022.

C'est également grâce au soutien financier important de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), représentée de Mme Aurélie Heinis, que la vulgarisation apicole vaudoise peut fonctionner. Nous remercions Aurélie Heinis pour la sympathique collaboration que nous entretenons avec elle. Je vous invite également à lire les rapports annuels de la vulgarisation apicole vaudoise, rédigés par M. Alain Lauritzen et par le responsable des moniteurs-éleveurs, M. Alain Jufer. Toujours très motivés, ces deux personnes s'engagent sans compter leurs heures pour la cause de la vulgarisation.

En 2021 et dans le canton de Vaud, près de 200 apiculteurs proposent du miel labellisé, dont 110 avec le label « Miel du Pays de Vaud ». 14 tonnes de miel ont été annoncées (54 en 2020). Le canton de Vaud a 10 contrôleurs du miel du label « miel du Pays de Vaud » dont 7 sont également contrôleurs d'exploitation SAR. Voir le rapport du responsable du contrôle du miel M. Patrick Moreillon. Tous mes remerciements à M. Patrick Moreillon ainsi qu'à tous les contrôleurs du miel pour la gestion du contrôle du miel et la promotion des labels vaudois et d'apiculture.

Les principales actions de promotion du miel vaudois n'ont pas eu lieu en 2021, mais cette-fois non pas à cause du covid-19, mais à cause du manque de récolte (comptoirs et journée cantonale du miel). Vous aviez appris l'année passée que l'association Vaud Terroirs avait tiré le rideau en fin d'année 2020 pour laisser la place à Vaud Promotion, qui dès le début 2021, s'occupe de promouvoir la nouvelle marque VAUD+. Nous remercions M. Jacques Henchoz, chef État-Major du département de l'économie de l'innovation et du sport (DVAG) pour le subventionnement des activités promotionnelles 2021. Je remercie Mme Amélie Héritier, responsable de la promotion FVA pour sa collaboration, sa bonne humeur, ses idées géniales, ainsi que son travail au sein du comité. Voir aussi son rapport de la promotion et expositions. Espérons que dame nature sera plus généreuse en 2022.

La rencontre de janvier 2022 entre le comité et le service à la consommation et des affaires vétérinaires (MM. G. Peduto, F. Crozet, A. Schmid) et Mme Aurélie Heinis a permis comme d'habitude un échange très intéressant. En 2021, le canton comptait 1372 (+4,0%) apiculteurs, 1820 (+7,6%) ruchers recensés abritant un total de 16'738 (+5,7%) ruches. Les pertes hivernales 20/21 se situent à 17.5%, un meilleur résultat que celui observé en 19/20 et

qui se situait à 20%. (18/19 : 19% ; 17/18 : 25%). En comparaison, les pertes hivernales au niveau suisse ont été de 14.2% (mais enquête sur une base volontaire, donc cela est très probablement sous-estimé). Merci à vous tous de continuer à favoriser et à inciter les voisins au traitement coordonné et dans les temps (respect des dates recommandées). Comme l'année passée et pour ce faire, nous vous suggérons de créer un groupe Whatsapp (ou similaire) réunissant les apiculteurs de votre région. La FVA compte 1129 (+1,35%) membres actifs en 2021. Nous adressons également toute notre reconnaissance aux inspecteurs des ruchers qui réalisent un travail important dans le canton de Vaud.

Je répète ici que depuis 3 ans, il est possible d'obtenir un numéro Acorda auprès d'Aurélié Heinis en vue d'adhérer à la plateforme Apinotes. Avec Apinotes, vous avez la possibilité de remplir votre formulaire B2 de façon électronique. Aussi et depuis cette plateforme, d'autres fonctions également gratuites sont à votre disposition. Nous vous encourageons à faire le pas. Et justement, en adhérant à Apinotes, vous avez la possibilité de soutenir activement le projet Agri-Poll en indiquant deux données importantes pour la recherche sur les mortalités hivernales : les chutes naturelles du varroa avant les deux traitements d'été ainsi que les dates auxquelles les traitements d'été ont été effectués. Je vous remercie d'avance de votre collaboration. (Voir aussi le rapport annuel DGAV – DAVI disponible chez moi (QV)).

Je remercie M. Franck Crozet, inspecteur cantonal des ruchers pour le travail d'envergure qu'il accomplit chaque année et pour la collaboration dont il fait preuve avec ses inspecteurs dans la campagne de vente des acaricides. Merci également à Ruth Erismann, André Pasche, Christine Golay qui nous épaulent dans la distribution régionale de ces produits. Les ventes et la vulgarisation pour les traitements contre le varroa se sont bien déroulées. En 2021, 392 commandes dont 165 au format papier (42%), ont été passées. Le taux des commandes au format papier a encore augmenté de 3%. Pour 2022, nous vous encourageons vivement à utiliser la voie électronique pour vos commandes et de bénéficier ainsi d'un rabais de 5%. Vous pouvez très simplement effectuer votre commande depuis la première page du site www.apiculture.ch en cliquant sur le bandeau noir en haut de page. Ce lien est également compatible smartphone.

Les résultats des deux initiatives populaires qui ont été votés le 13 juin 2021, à savoir « Pour une Suisse libre de pesticides » (1) et « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » (2) sont respectivement les suivants :

1. Votation n° 642 : participation 59 ;7% ; 39.4% oui ; 60.6% non (VD : 37.3% oui ; 62.7% non)
2. Votation n° 641 : participation 59 ;7% ; 39.3% oui ; 60.7% non (VD : 34.0% oui ; 66.0% non)

Notre caissier M. Didier Reymond a entrepris en 2021 une deuxième série de démarches pour mettre en conformité l'association FVA dans ses rapports avec le fisc. En effet, le CA ayant été défrayés de plus de 2400.- /an ont été déclarés à l'AVS et ils ont reçu un certificat de salaire. Une assurance accident pour les activités de la FVA dans la vulgarisation a également été conclue. Une assurance RC a été conclue pour les manifestations organisées par la FVA (nécessaires par exemple pour la location de salles). Un grand merci à Didier pour tout le travail de fond qu'il a réalisé ces dernières années en faveur de la FVA.

Enfin, je relève le travail de secrétariat effectué avec précision et rapidité par Sylvain Uldry et le remercie également pour son enthousiasme et sa constante bonne humeur.

Je suis heureux de constater qu'il y a beaucoup d'apiculteurs et de personnes proches de l'apiculture qui s'engagent dans le domaine de l'apiculture très courageusement et avec engouement, que ce soit de près ou de loin, pour la formation, pour la formation continue, dans l'élevage, dans la vulgarisation, pour le bien de leurs colonies d'abeilles, dans les sociétés et leurs comités, dans la presse et tout autre domaine relatif aux pollinisateurs. Une fois de plus, je remercie les membres et amis du comité qui sont pour moi d'une énorme aide et qui font un travail efficace et de manière indépendante sans compter les heures passées derrière l'écran au service de l'apiculture vaudoise. J'ai encore et toujours un énorme plaisir de collaborer avec eux, je leur témoigne une confiance extraordinaire et les remercie donc une fois de plus chaleureusement d'être là !

Votre président :

Quentin Voellinger

1.3 Message pour le départ d'Alain Lauritzen

Cher Alain,

Ensemble, nous avons suivi le cours de formation pour les conseillers apicoles il y a une dizaine d'année. Ensuite, tu es entré au comité de la FVA en février 2018, c'était il y a 4 ans pour remplacer Marianne Tschuy, actuellement membre d'honneur de la FVA. Le président du comité de l'époque était André Pasche. Ta venue au comité de la FVA nous enchantait tous, sachant que tu allais mettre tes compétences au service de la vulgarisation, activités de la FVA qui demandent toujours énormément de travail et d'organisation. Tu as été très rapidement dans le bain et tu as travaillé sans compter les heures ...

Pour moi aujourd'hui, c'est comme si on me coupait mon bras droit. Avec toi Alain, j'ai toujours eu l'impression de surfer sur la même vague et j'ai toujours le sentiment que notre collaboration date depuis une éternité, tellement elle est fluide. J'ai beaucoup d'admiration pour tes capacités d'aller au bout des choses. Ce que tu produis est toujours en mode « Swiss finish » tellement tu es méticuleux, je te comprends également sur ce point, car tu aimes les choses bien faites. Vous ne le savez pas, mais Alain est capable d'aller chercher de l'info dans de très anciens journaux pour obtenir l'info pertinente. Par cette démarche, il s'aperçoit le plus souvent que le soi-disant scoop crié sur tous les toits aujourd'hui n'en est pas vraiment un, mais que nos ancêtres apiculteurs connaissaient ou pratiquaient déjà le « nouveau truc de l'apiculteur » que l'on voit apparaître dans les journaux ou réseaux sociaux aujourd'hui.

Tu as bien évidemment bien d'autres qualités. Je ne vais pas toutes les énumérer ... mais la justice, la justesse et la diplomatie en font partie. Tout ce qu'il faut pour répondre à la soif d'apprendre des débutants en apiculture ... je ne peux dire que bravo pour cette endurance sans limites ! Je peux vous le confirmer, le travail qu'Alain a accompli durant ces 4 années est bien plus important que ce que l'on peut imaginer ...

Cette assemblée des délégués de la FVA est l'occasion pour nous d'exprimer toute notre reconnaissance pour ton engagement aux multiples facettes et sans failles. Nous te souhaitons nos meilleurs vœux pour la suite de tes activités apicoles et nous nous réjouissons que tu restes dans le groupe des conseillers apicoles.

Tu feras bien évidemment également partie du groupe Whatsapp des experts qui regroupe les derniers membres qui ont quitté le comité FVA ces dernières années. Nous aurons dans tous les cas encore besoin de te consulter de temps en temps. Aussi, le comité propose de te nommer membre d'honneur.

Comme petit cadeau, nous t'offrons en souvenir un enfumoir avec pyrogravure et un bon pour un bon repas dans un bon resto.

Merci d'exprimer à Alain tous les remerciements des membres de la FVA par applaudissement comme il se doit !

Quentin

2 Activités

2.1 Rapport sur la vulgarisation apicole vaudoise

La pandémie a forcé la FVA à trouver des solutions sanitaires compatibles pour assurer la formation théorique de base aux plus des 150 apiculteurs débutants inscrits. Les trois journées de formation se sont tenues "à distance", en ligne au travers de webinaires Zoom.

Les cours pratiques au rucher ont pu se dérouler sans entraves majeures.

Cours de base en apiculture sur deux ans 2021/2022

155 futurs apiculteurs répartis dans 16 groupes ont suivi la formation en 2021.

- **Volée 2020-2021** : 86 élèves de 2^{ème} année ont suivi les formations. 69 certificats ont été délivrés au terme des deux années de formation. 17 personnes n'ont pas atteint les minimas de participation aux cours ou ont abandonné.
- **Classe 2021-2022** : 69 élèves de 1^{ère} année ont participé aux cours
- **Cours débutants 2023** : (cursus 2023/2024), les inscriptions seront ouvertes sur le site de la FVA le mercredi 14 septembre 2022 (www.apiculture.ch) à 12h00. Dans le but de réduire les abandons en cours de formation, des soirées d'information obligatoires sont organisées pour les futurs inscrits où les différentes contraintes et obligations liées à la pratique de l'apiculture sont présentées.

Événements 2021 destinés aux apiculteurs du canton :

- **Deux demi-journées d'information** :
 - La demi-journée sur "**le concept varroa SSA**" nous a permis d'accueillir 87 participants grâce à un format hybride imposé par les contraintes sanitaires. 49 personnes ont pu participer en présentiel à Puidoux et 38 personnes ont suivi chez eux cet événement retransmis en direct. Cette même demi-journée aura lieu cette année **samedi 25 juin** dans un lieu qui reste à convenir. Elle est obligatoire pour tous les participants aux cours de formation de base et est ouverte à tous les apiculteurs. Le but est de rafraichir les connaissances sur les moyens de lutte contre le varroa qui reste la cause principale du syndrome d'effondrement des colonies.
 - Une demi-journée sur le "**Nettoyage du matériel apicole**" a eu lieu le 25 septembre sur le site de La Rama à Cugy qui avait l'avantage de disposer de toutes les infrastructures requises pour la récupération des solutions de lavage. Elle a permis au travers de plusieurs postes pratiques de présenter toutes les étapes permettant un nettoyage en profondeur, voire une désinfection complète de matériel apicole. Le samedi **24 septembre 2022**, se tiendra la deuxième demi-journée et présentera différentes méthodes de **formation de jeunes colonies** dans un lieu qui reste à définir.

- **Reconversion vers l'apiculture biologique :**
La journée de formation sur la reconversion vers l'apiculture biologique a dû être reportée faute d'un nombre suffisant de participants. Cette formation sera maintenue, mais avec une fréquence bisannuelle. Cette journée de formation aura lieu le **19 novembre 2022** dans un lieu à définir.
- **Conférence annuelle :**
La conférence d'automne s'est tenue le **10 novembre 2021** au stand de Vernand à Romanel sur Lausanne. Cette soirée portait sur la présentation des objectifs et des résultats intermédiaires du projet inter-cantonal Agriculture et Pollinisateurs qui concerne les cantons de Vaud, Jura et Jura-bernois. Cette année, la conférence d'automne FVA aura lieu le **9 novembre**. Le sujet n'est pas encore confirmé.
- **Commande des acaricides :**
Les apiculteurs qui ont commandé en 2021 les produits acaricides par voie électronique ont profité d'un rabais supplémentaire accordé par la FVA allant jusqu'à 5%. Cette remise incitative vise à encourager le recours à une commande par un formulaire informatique qui facilite la gestion, la fiabilité et la facturation des commandes. 392 commandes ont été reçues et 165 ont été envoyées par la poste au format papier (42%). La FVA reconduira cette année la même formule en accordant une remise de 5% à tous les apiculteurs qui feront l'effort de commander électroniquement.

Les responsables de la vulgarisation :

Quentin Voellinger

Alain Lauritzen

2.2 Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues apiculteurs

Je ne vais pas parler de récolte. Toutefois, l'absence de nourriture, notamment de pollen, a rendu compliqué l'élevage de reines. Les moniteurs ont dû jouer de toutes les subtilités en matière d'élevage pour obtenir des reines non seulement en quantité, mais également de qualité.

De ce fait, les éleveurs qui s'y sont lancés ont eu peu de résultats. Donner des cours d'élevage dans des conditions pareilles était compliqué et porteur de désillusions.

La météo n'a pas profité non-plus aux sorties des géniteurs en station, mais de belles journées entre deux carres ont permis tout de même de bonnes fécondations.

Activités du groupement :

Nous avons à déplorer la démission de Bernard Pasquier. Pour des raisons professionnelles, il renonce à effectuer la tâche de moniteur éleveur.

Certains résultats du système de sélection Beebreed nous donnait de hautes valeurs de sélection sur certaines colonies, alors que le testeur nous signalait qu'elle ne valait rien. Afin de mieux maîtriser les résultats des ruchers de testages, nous avons mis en place une visite de moniteurs dans les ruchers tests de 2021. De plus, le testeur doit remplir dans son carnet de testage, et sur chaque valeur de sélection, quelle sont ses colonies préférées. Ceci permettra d'éviter que l'on ne se fonde que sur les résultats du système de calcul. Pour l'anecdote, une colonie testée a été choisie pour être souche à mâles et c'était la moins bonne du rucher du testeur. Les algorithmes ont leurs limites.

Je salue l'engagement des nouveaux moniteurs éleveurs qui ont été formés il y a trois ans. Trois ont suivi un rucher de testage en 2021 et deux vont en suivre un en 2022.

Stations :

La nouvelle équipe responsable de la station l'Hongrin a officié pour la première année. Grâce à ce changement et une lignée de haute valeur issue de rucher de testage, la station a enfin eu la fréquentation qu'elle mérite. Plus de 2'000 ruchettes y ont transité. Un merci particulier à Stéphane Günther qui a pris ce travail à cœur, surtout en ce qui concerne la zone de protection. Le nombre de colonies admises dans cette zone a augmenté, contrairement à l'arrêté du service de l'agriculture, ce qui complique la fourniture de reines pures. Une régularisation est en cours.

Les tests de sécurité des stations ont débuté cette année avec celles de Moiry et de l'Hongrin. Les tests mesurent non-seulement la pureté de la descendance des reines, mais permet de savoir si c'est les mâles de la station qui ont fécondés les reines. Les prélèvements au niveau des ruches à mâles ont été effectués en station. La descendance ne sera mesurée qu'au printemps, nous aurons donc les résultats dans le courant de la saison 2022.

Ces mesures coutent très cher. J'en profite pour remercier le comité de la fédération qui a permis d'en financer une partie. Pour cette année, il est prévu de tester la station de Vermeilley ainsi que celle du Petit-Mont.

Il est à noter que le groupement Carnica-SAR est le seul parmi les trois organisations de la CE- apisuisse à démontrer la pureté de sa sélection ainsi que la sécurité de ses stations, comme le demande l'OFAG. Selon les dernières analyses ADN, Mellifera a de gros problème de pureté de race et Carnica Est a tous ses échantillons hybridés. Il faudra qu'ils justifient leurs demandes de subventions vis-à-vis de l'OFAG

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, chers collègues apiculteurs, je me réjouis de vous retrouver tout prochainement dans l'une ou l'autre de nos stations.

Le responsable des moniteurs éleveurs:

Alain Jufer

2.3 Rapport sur le contrôle du miel

Récapitulatifs des annonces :

Utilisateurs appellation label d'or

Annonces SAR: 77 apiculteurs dont 11 nouvelles check-lists

Annonces de miel : 51

Quantité de miel annoncée : 5'308 kg

Labels distribués : 10'017

Contrôles en laboratoire (Liebefeld) : aucun échantillon

Utilisateurs appellation Miel du Pays de Vaud

Annonces FVA : 110 apiculteurs dont 23 nouvelles check-lists

Annonces de miel : 103

Quantité de miel annoncée : 9'165 kg

Labels distribués : 28'210

Contrôles en laboratoire (Orif) : 66 échantillons

Pour le canton un total d'environ 14 tonnes de miel labellisé

2020 superbe année pour les annonces de miel. 2021 c'est quoi le miel ?

C'est finalement assez simple à résumer : le temps était exécrable, les abeilles avaient faim et elles ont consommé leur récolte. Et dans certains cas il a même fallu les nourrir.

Par conséquent de nombreux marchés et manifestations ont dû être tout simplement annulés, et pour une fois, ce n'était pas la faute au Covid. Il paraissait bien incongru de présenter un stand de vente de produits de la ruche, sans miel.

Donc on va maintenant oublier ce millésime et repartir, avec, souhaitons-le, de nouveaux espoirs quoique les pertes de colonies ont l'air déjà importantes pour certains.

Les maigres récoltes n'ont pas empêché de présenter une bonne soixantaine d'échantillons pour analyse auprès de l'Orif. Je rappelle que celles-ci sont gratuites pour les personnes adhérant au label vaudois, et les résultats sont toujours très encourageants. Les miels labellisés sont appréciés, avec en prime la fierté de pouvoir présenter aux clients un produit de qualité, démontré par une analyse réalisée en laboratoire.

Je remercie les collègues qui s'occupent des contrôles du miel certains depuis de nombreuses années, et des remerciements particuliers à Jacques Margairaz qui a officié avec son collègue comme contrôleur pour la Basse Broye, depuis fort longtemps (au moins depuis 2008, je n'ai pas trouvé d'archives auparavant) et qui a décidé de laisser sa place à d'autres. A ce sujet j'ai reçu quelques candidatures motivées par la labellisation et je me réjouis de pouvoir vous présenter de nouveaux visages cette année.

Je remercie également le comité de la fédération pour son travail et soutien indéfectible.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année apicole.

Le contrôleur de la FVA

Patrick Moreillon

2.4 Rapport du responsable des expositions FVA

Monsieur le président, mesdames, messieurs, chers(ères) collègues,

Je me fais un plaisir d'arborer un pullover jaune, couleur de l'année pour nos reines. Cette couleur est associée à la joie, à la gaieté et à la fête, ce qui correspond parfaitement au dicastère dont je suis en charge depuis 2019.

Comme toutes les années, nous allons collecter des informations sur vos activités de promotions, afin de pouvoir rédiger une demande de soutien auprès du canton, soit de la direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV).

Nous envoyons cette demande de soutien chaque année, afin de pouvoir bénéficier de subside qui nous aide à promouvoir le miel et à soutenir toutes les sociétés actives dans ce domaine. Nous remercions le canton pour son soutien financier pour les activités promotionnelles de la FVA et je tiens également à remercier toutes les sociétés qui m'envoient les informations demandées dans les délais.

Cette année 2021 a été sans grande surprise très compliquée pour l'organisation d'événements promotionnels du miel. Nous avons dû annuler la Journée Cantonale du Miel, ainsi que notre participation au comptoir « Goûts et Terroirs » à Bulle par suite du manque de miel qui a touché presque tous les apiculteurs.

Heureusement l'année 2022 s'annonce sous de meilleurs auspices et notez déjà la date du **12 novembre 2022**. Nous comptons sur toutes les sections et voudrions cette année avoir un taux de participation record à cette journée cantonale. Le but serait d'avoir toutes les sections représentées, sur différents sites dans le canton, afin de pouvoir mettre en avant notre travail et celui de nos chères Avettes en proposant du miel de qualité à déguster et à la vente.

Nous allons également à nouveau participer au « Salon Suisse des Goûts et Terroirs » de Bulle, le rendez-vous est donné dans les halles d'Espace Gruyère **du jeudi 30 novembre au dimanche 4 décembre 2022**

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez participer à une ou l'autre de ces manifestations directement sur promotion@apiculture.ch.

Bonne saison apicole à toutes et tous.

La responsable de la promotion :

Amélie Héritier

2.5 Liste de distribution des acaricides 2022

Ci-dessous, une représentation de la liste de commande 2022 avec dates et lieux de distribution. Les points de distribution pour le Nord Vaudois (Gossens) et pour Orbe sont déplacés.



COMMANDE DES ACARICIDES 2022

	Formivar à 60% 1 litre	Diffuseur NassenHeider Pro (AF 60%)	Mèches diff NH Pro r.Dadant taille 2	Formivar à 70% 1 litre	Diffuseur FAM (AF 70%)	Eponges pour diffuseur FAM	Thymovar 2x 5 plaquettes	Oxuvar 5.7 275 gr	Varroaxal 1 x 75 gr
Application :	Juillet - septembre						Décembre		
Colonies DB traitées :	~1.7	2	4	4	1	5	6	9 à 15	36
Prix :	9.-	22.-	1.-	9.-	10.-	5.-	24.-	8.-	11.-
Votre commande :									
Montant :									

Infos complémentaires sur www.biovet.ch, sauf NH Pro TOTAL à payer **cash** sur place le jour de distribution :



Les distributions ont lieu de 19h00 à 20h00. Nous vous demandons de privilégier la **COMMANDE ONLINE avec un RABAIS de 5% (compatible Smartphone) sur le site www.apiculture.ch** (bandeau noir en haut de page), dernier délai 29 avril 2022

Merci de cocher la case	<input checked="" type="checkbox"/>	Votre lieu de distribution	Votre correspondant
lu 20 juin	<input type="checkbox"/>	Gossens, chez Ruth Erismann, Rte de la Barbeyre 17 (NOUVEAU !)	079 488 31 04 (RE)
ma 21 juin	<input type="checkbox"/>	Montricher, au Boulodrome	078 805 53 64 (CG)
ma 21 juin	<input type="checkbox"/>	Poliez-le-Grand, chez A. Perrier	078 936 37 27 (AL)
me 22 juin	<input type="checkbox"/>	Morges, rucher école	079 240 82 51 (AH)
me 22 juin	<input type="checkbox"/>	Orbe, Place de la Gare 9 (NOUVEAU !)	079 344 27 18 (SU)
me 22 juin	<input type="checkbox"/>	Avenches, chez H. Geissbühler Constantine	079 745 42 20 (DR)
lu 27 juin	<input type="checkbox"/>	Aigle, école professionnelle	079 290 08 17 (QV)
ma 28 juin	<input type="checkbox"/>	Moudon, buffet de la gare	079 344 27 18 (SU)
ma 28 juin	<input type="checkbox"/>	Nyon, Eysin, parc Landi	078 936 37 27 (AL)
ma 28 juin	<input type="checkbox"/>	Vevey Corsier, parc Chaplin	079 290 08 17 (QV)
me 29 juin	<input type="checkbox"/>	Epalinges, rucher école La Pichollette	079 815 71 20 (FC) 079 745 42 20 (DR)
je 30 juin	<input type="checkbox"/>	Ferrens, Chez A. Pasche Les Chanés 32	078 690 98 10 (AP)
ve 1 juillet	<input type="checkbox"/>	Château D'Oex, Les Moulins, Croix d'Or	078 690 98 10 (AP)

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Domicile :	<input type="text"/>	Tél :	<input type="text"/>
Société :	<input type="text"/>	Date, Signature :	<input type="text"/>

Si la commande est effectuée à l'aide de ce formulaire papier, le retourner avant le 29 avril 2022 dans l'enveloppe prévue pour le formulaire B2. Merci cependant de privilégier la commande en ligne.

2.6 Engagement des sections

SECTION ORGANISATRICE	Année		Sections vérificatrices des comptes
PAYS-D'ENHAUT	2012	Rougemont	Gros-de-Vaud et Haute-Broye
BASSE-BROYE	2013	Salavaux	Haute-Broye et Jorat
BIERE	2014	Bière	Jorat et Côte Vaudoise
CHAMOSSAIRE	2015	Bex	Côte Vaudoise et La Menthue
COSSONAY	2016	Lussey-Villars	La Menthue et Lausanne
NORD VAUDOIS	2017	Cronay	Lausanne et les Alpes
GROS-DE-VAUD	2018	Poliez-le-Grand	Les Alpes et Lucens
HAUTE-BROYE	2019	Ecotaux	Lucens et Morges
LES ALPES	2020	Chardonne	Morges et Moudon
CÔTE VAUDOISE	2021	En ligne	Moudon et Nord Vaudois
JORAT	2022	Mézières	Nord Vaudois et Nyon
LAUSANNE	2023	Epalinges	Nyon et Orbe
LUCENS	2024		Orbe et Pays-d'Enhaut
LA MENTHUE	2025		Pays-d'Enhaut et Avenches
MORGES	2026		Avenches et Bière
MOUDON	2027		Bière et Chamossaire
NYON	2028		Chamossaire et Cossonay
ORBE	2029		Cossonay et Gros-de-Vaud

3 Finances

3.1 Bilan

BILAN	31.12.2021	ACTIFS	31.12.2020
Caisse	494.90		1 624.90
Postfinance	187 133.73		225 187.44
Raiffeisen	65 514.22		29 794.22
Raiffeisen Sociétaire	43 420.23		43 412.99
Raiffeisen Placement	50 000.00		50 000.00
BCV	23 311.70		23 311.70
Impôt anticipé à récupérer	280.12		210.12
Créances diverses	10 442.10		20 958.50
Stock acaricides	1 809.00		567.00
Stock autres	61.20		61.20
Charges payées d'avance	194.00		194.00
Part Reiffeisen	1.00		1.00
Mobilier et installations	6.00		6.00
T O T A L :	382 668.20		395 329.07

BILAN	31.12.2021	PASSIFS	31.12.2020
Créanciers	72 890.00		78 852.30
Produits encaissés d'avance	16 000.00		16 000.00
Fonds anniversaire Fédération	3 638.00		3 638.00
Fonds anniversaire des sections	2 233.00		2 233.00
Fonds exposition et cours	40 900.00		40 900.00
Fonds Label	16 656.00		16 656.00
Fonds acaricides	124 178.33		124 178.33
Capital	26 258.81		31 867.97
Bénéfice/perte reportée	81 003.68		82 333.00
Bénéfice/ perte de l'exercice	-1 089.62		-1 329.53
T O T A L :	382 668.20		395 329.07

Le président : Quentin Voellinger :

Le caissier : Didier Reymond

3.2 Comptes de pertes et profits

	2021
PRODUITS	Comptes
Ventes acaricides	35 635.40
Cotisations	6 774.00
Contrôle du miel	2 651.95
Autre vente et location	166.00
Subventions	63 170.00
Ecolage cours débutants	35 300.00
Produits financiers sur avoirs en banque	209.84
Perte nette	1 089.62
T O T A L :	144 996.81

	2021
CHARGES	Comptes
Frais généraux, administratif	1 375.88
Comité et vacation	3 870.00
Achat acaricides et frais	40 430.20
Expositions et promotions	10 261.44
Vulgarisations et formation	87 910.54
Label	1 148.75
T O T A L :	144 996.81

Le président : Quentin Voellinger :

Le caissier : Didier Reymond

3.3 Budget 2022

	2022
PRODUITS	Budget
Ventes acaricides	36 000.00
Cotisations	6 900.00
Contrôle du miel	4 600.00
Vente de miel	2 000.00
Autre vente et location	500.00
Subventions	70 000.00
Ecolage cours débutants	30 000.00
Perte nette	6 300.00
T O T A L :	156 300.00

	2022
CHARGES	Budget
Frais généraux, administratif	3 300.00
Assemblée générale & SAR	500.00
Comité et vacation	2 000.00
Achat acaricides et frais	41 000.00
Achat de miel	2 000.00
Expositions et promotions	10 000.00
Vulgarisations et formation	85 000.00
Label	6 500.00
Soutien à l'élevage	6 000.00
T O T A L :	156 300.00

Le président : Quentin Voellinger :

Le caissier : Didier Reymond

3.4 Rapport de la commission de vérification des comptes

Rapport de la Commission de vérification des comptes 2021

Suivant le mandat confié par l'assemblée générale des délégués de la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (ci-après FVA), la Commission de vérification des comptes est composée et de de M. André Amiet de la section du Nord Vaudois et de Monsieur Philippe Leger de la Section de Nyon. Elle a procédé au contrôle des comptes de la FVA pour l'exercice 2021.

M André Amiet s'est rendu au domicile du Caissier, M. Didier Reymond, à Cugy le 3 février 2022, M. Philippe Leger s'est rendu au domicile du Caissier le 16 février 2022. En raison de la situation sanitaire, ils n'ont pas pu travailler ensemble sur le dossier.

Comptes de la FVA :

La Commission a effectué un examen général du bilan, puis une série de contrôles ciblés parmi les pièces comptables présentées. Toutes nos vérifications ont permis de constater la parfaite exactitude des écritures. Le Caissier a répondu de manière précise à toutes nos questions. Le Caissier fait également preuve d'anticipation en affectant aux réserves des montants en tenant compte des dépenses à venir.

Les pièces justificatives des avoirs bancaires ont également été contrôlées.

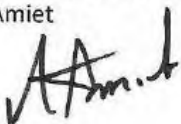
Les soldes de chaque compte sont certifiés exacts et correctement référencés.

L'exercice 2021 laisse apparaître une perte de Frs 1'089.62.


Cugy, le 3 et le 16 février 2022.

La Commission de vérification des comptes

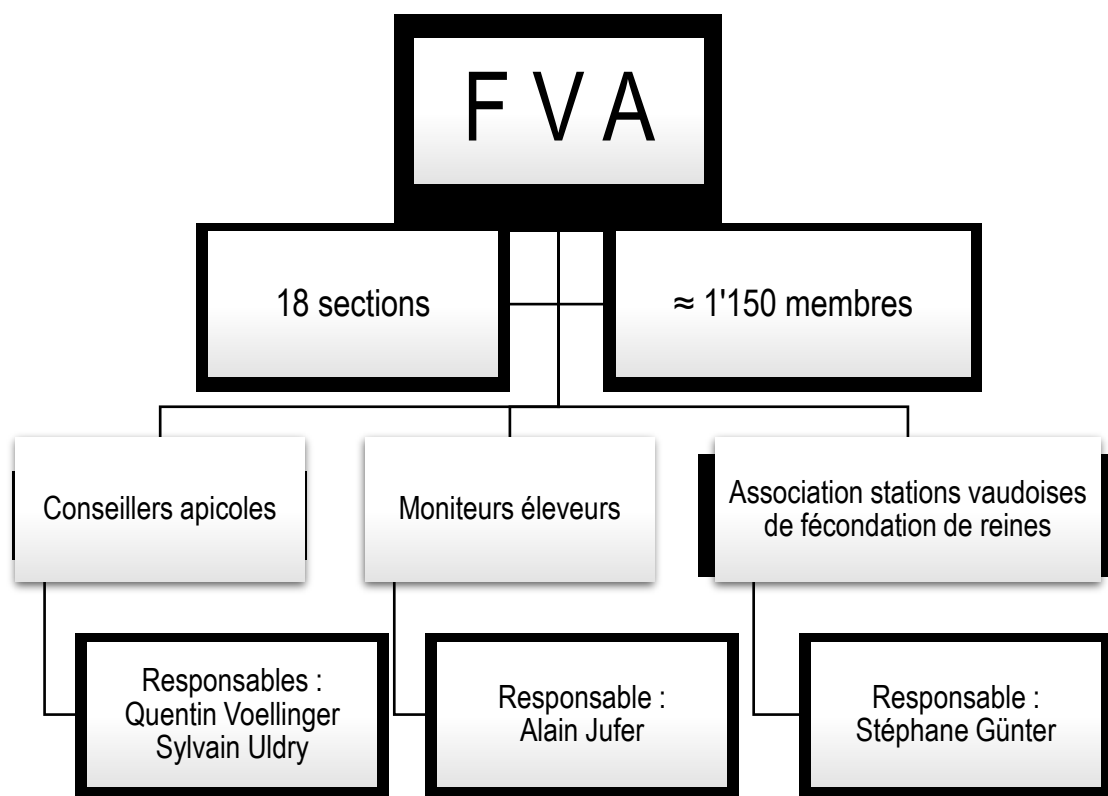
Pour la section du Nord Vaudois
André Amiet



Pour la section de Nyon
Philippe Leger



4 Organisation de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture



4.1 Composition du comité

Président	VOELLINGER Quentin	president[at]apiculture.ch	079 290 08 17
Vulgarisation	Chemin du Publoz 38a 1070 Puidoux	vulgarisation[at]apiculture.ch	
Caissier	REYMOND Didier	caissier[at]apiculture.ch	079 745 42 20
	Chemin du Crêt 3a 1053 Cugy		
Secrétaire	ULDRY Sylvain	secretaire[at]apiculture.ch	079 344 27 18
Vulgarisation	Champ Franc 1 1610 Vuibroye	vulgarisation[at]apiculture.ch	
Promotion	HERITIER Amélie	promotion[at]apiculture.ch	079 240 82 51
Expositions	Chemin des Emptoz 10		
Vice-présidente	1807 Blonay		

Pages 25 à 33 : les listes qui suivent dans le rapport original ne sont pas publiées sur le site internet de la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture, cela pour éviter la reprise d'adresses email et de numéros de téléphone qui pourraient être destinés à des envois publicitaires. Merci de vous adresser à un membre du comité FVA en cas d'intérêt (point 5.1).

4.2 Président des sections

4.3 Caissiers des sections

4.4 Secrétaires de sections

4.5 Contrôleurs du miel

4.6 Conseillers apicoles

4.7 Moniteurs éleveurs

4.8 Délégués frelon asiatique

4.9 Membres honoraires

4.10 Chronologie des présidents de la FVA

Chronologie du comité de la FVA

Chronologie des délégués SAR

Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

Présidents de la FVA

1908 - 1911	FONTANNAZ	Lucien	La Croix-sur-Lutry
1911 - 1913	BORGEAUD	Emile	Orny
1913 - 1916	MAYOR	Arnold	Novalles
1916 - 1919	BORGEAUD	Emile	Orny
1919 - 1921	PORCHET	Ami	Ropraz
1921 - 1924	VALET	Arthur	Morges
1924 - 1929	PIOT	John	Pally
1929 - 1941	FRANKHAUSEN	Edouard	Territet
1941 - 1948	SOAVI	Marcel	Gingins
1948 - 1954	GONET	Auguste	Vuarrenge
1954 - 1958	THURLER	Joseph	Pully
1958 - 1959	MOTTIER	Pierre-Philippe	Marcelin
1959 - 1968	SUEUR	Gustave	Corcelles-près-Concise
1968 - 1971	FELIX	Daniel	Apples
1971 - 1977	LECHAIRE	Marc	Lausanne
1977 - 1982	STEIGER	Robert	Savigny
1982 - 1987	BOVY	Fernand	Le Vaud
1987 - 1989	STETTLER	Jean-Pierre	Vufflens-la-Ville
1989 - 1994	PIDOUX	René	Forel-sur-Lucens
1994 - 1996	DUBOIS	Pierre	Bex
1996 - 2006	TENTHOREY	Jean-Michel	Dompierre
2006 - 2009	ROSSIER	Jean-Claude	Saint-Martin
2009 - 2016	TROXLER	Jakob	Le Vaud
2016 - 2019	PASCHE	André	Ferlens
2019 -	VOELLINGER	Quentin	Puidoux

Comité de la FVA

1908 - 1911	BESUCHET	Charles	Orbe
1908 - 1911	DUBOUX	Eugène	Grens
1911 - 1914	BERGER	Henri	Mont-sur-Rolle
1911 - 1919	LAESSER	Ernest	Chavannes-sur-Moudon
1914 - 1919	BORGEAUD	Emile	Orny
1915 - 1916	AUBERSON	C.	Saint-Cergue
1916 - 1918	ZWAHLEN	R.	Duillier
1916 - 1918	DE SIEBENTHALER	A.	Fontanney-sur-Aigle
1918 - 1918	CLEMENT	Numa	Yverdon
1918 - 1921	PORCHET	Ami	Ropraz

4.10 Chronologie des présidents de la FVA

Chronologie du comité de la FVA

Chronologie des délégués SAR

Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

Comité de la FVA (suite)

1919 - 1922	PECLARD	Elie	Bex
1919 - 1924	VALET	Arthur	Morges
1921 - 1924	MAGES		Payerne
1922 - 1925	COURVOISIER	A.	Trélex
1924 - 1927	GRANDCHAMP	A.	Lausanne
1925 - 1911	RACCOURSIER	O.	Chavannes-sur-Moudon
1927 - 1913	FRANKHAUSEN	Edouard	Territet
1929 - 1916	SAVARY	Emile	Sédeilles
1929 - 1941	DELUCHE	Alfred	Gingins
1938 - 1940	CHABANEL	A.	Lausanne
1940 - 1943	MICHAUD	Alfred	La Sarraz
1941 - 1948	SOAVI	Marcel	Ginigins
1941 - 1947	VUAGNIAUX	Edouard	Chavornay
1943 - 1946	NICOD	Albert	Brenles
1946 - 1958	THURLER	Joseph	Pully
1947 - 1959	MOTTIER	Pierre-Philippe	Marcelin
1948 - 1954	GONET	Auguste	Vuarrenge
1954 - 1958	GOLAY	Georges	Cossonay
1958 - 1963	BOVEY	Robert	Romanel-sur-Lausanne
1958 - 1968	SUEUR	Gustave	Corcelles-près-Payerne
1959 - 1971	FELIX	Daniel	Apples
1963 - 1975	BORGEAUD	Paul	Echallens
1967 - 1977	LECHAIRE	Marc	Lausanne
1968 - 1969	AUBERT	Georges	Coppet
1969 - 1976	PAROZ	Adrien	Vevey
1971 - 1983	GUILLET	Jean-Pierre	Pully
1971 - 1982	STEIGER	Robert	Savigny
1975 - 1987	BOVY	Fernand	Le Vaud
1976 - 1988	COCHARD	Jean-Paul	Cronay
1977 - 1989	STETTLER	Jean-Pierre	Vufflens-la-Ville
1982 - 1994	PIDOUX	René	Forel-sur-Lucens
1983 - 1994	BOO	Charles	Flendruz
1987 - 1996	DUBOIS	Pierre	Bex
1988 - 1992	VIRET	François	Rossens
1989 - 1993	POLO	Patrick	Villeneuve
1992 - 2003	ROETHLISBERGER	Jean-Louis	Gland
1993 - 1999	MAGNENAT	Antoine	Poliez-le-Grand
1994 - 1997	HEUSELMANN	Reimar	Penthaz

4.10 Chronologie des présidents de la FVA

Chronologie du comité de la FVA

Chronologie des délégués SAR

Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

Comité de la FVA (suite)

1994 - 2006	TENTHOREY	Jean-Michel	Dompierre
1996 - 2008	CHERPILLOD	Bernard	Lausanne
1997 - 2009	ROSSIER	Jean-Claude	Saint-Martin
1999 - 2011	GEISSBUEHLER	Henri	Constantine
2003 - 2015	ERISMANN	Ruth	Gossens
2006 - 2016	TROXLER	Jakob	Le Vaud
2008 - 2020	GOLAY	Christine	Echandens
2009 - 2019	PASCHE	André	Ferlens
2011 - 2017	PANCHAUD	Samuel	Poliez-le-Grand
2015 - 2018	TSCHUY	Marianne	Bienne
2016 -	VOELLINGER	Quentin	Puidoux
2017 -	REYMOND	Didier	Cugy
2018 - 2022	LAURITZEN	Alain	Mollie-Margot
2019 -	ULDRY	Sylvain	Vuibroye
2020 -	HERITIER	Amélie	Blonay

4.10 Chronologie des présidents de la FVA

Chronologie du comité de la FVA

Chronologie des délégués SAR

Chronologie des présidents de la FSSA - apisuisse

<u>Délégués SAR</u>			P = ont été présidents
1916 - 1948	SCHUMACHER	Ferdinand	Saint-Sulpice
1916 - 1945	MAGNENAT	Justin	Renens
1916 - 1946	MAYOR	Arnold	P Novalles
1945 - 1960	VALET	Arthur	Morges
1946 - 1961	SOAVI	Marcel	Ginigins
1948 - 1962	GONET	Auguste	P Vuarrenge
1960 - 1975	BOVEY	Robert	P Romanel-sur-Lausanne
1961 - 1976	MERMINOD	Auguste	Payerne
1963 - 1971	BASSIN	Edmond	Marchissy
1971 - 1983	PAROZ	Adrien	P Vevey
1976 - 1988	LECHAIRE	Marc	Lausanne
1983 - 1996	COCHARD	Jean-Paul	Cronay
1988 - 1992	BOO	Charles	Flendruz
1992 - 2003	BOVY	Fernand	Le Vaud
1996 - 2004	ROETHLISBERGER	Jean-Louis	Gland
2003 - 2005	TENTHOREY	Jean-Michel	Dompierre
2005 - 2006	HAUSELMANN	Reimar	Penthalaz
2006 - 2015	ZAUGG	Ulrich	Cottens
2015 - 2017	GRANDJEAN	Mélanie	Payerne
2018 -	DROZ	Benoît	Berne

Présidents de la Fédération Suisse des Sociétés d'Apiculture - apisuisse

1990 - 1996	COCHARD	Jean-Paul	Cronay
2009 - 2015	TROXLER	Jakob	Le Vaud

LISTE DES INSPECTEURS DES RUCHERS EN 2022

INSPECTEUR CANTONAL :

CROZET Franck - Rue du Bourquin 30 - 1306 Daillens

021 862 90 78

079 815 71 20

franck.crozet@vd.ch

INSPECTEUR CANTONAL SUPPLEANT:

079 420 78 73

SCHMID Alain - Rue des Italiens 9B - 1308 La Chaux

alain.schmid@vd.ch

AIGLE

Responsable : GUILLET Frédéric - Rue de Chotron 3 - 1845 Noville

021 968 11 55

079 505 92 44

GUILLET Gaël - Rue de Chotron 3 - 1845 Noville

079 359 35 51

guilletgeneralentreprise@gmail.com

BROYE-VULLY

Responsable : TENTHOREY Jean-Michel - Chemin de Cotey 5 - 1682 Dompierre

026 652 29 37

079 335 22 87

jean-michel.tenthorey@vd.ch

Communes : Avenches - Champtauroz - Chevroux - Corcelles près Payerne - Cudrefin - Curtilles - Dompierre - Faoug Grandcour - Henniez - Lovatens - Lucens - Missy - Payerne - Prevonloup - Trey - Treytorrens - Valbroye - Villars le Comte - Villarzel Vully les Lacs

BROYE-SUD

Responsable: PEGUIRON Steeve - Chemin du Clos-Derrey 16 - 1614 Granges (Veveyse)

079 905 64 01

steeve.peguiron@gmail.com

TENTHOREY Jean-Michel - Chemin de Cotey 5 - 1682 Dompierre

026 652 29 37

079 335 22 87

jean-michel.tenthorey@vd.ch

Communes : Bussy sur Moudon - Chavannes sur Moudon - Corcelles le Jorat - Hermenches - Moudon - Ropraz - Rossenges Syens - Vucherens - Vulliens

GROS-DE-VAUD

Responsable : PERRIER Alain - Chemin de la Combaz 6 - 1041 Poliez-le-Grand

021 881 48 85

079 453 97 50

alain.perrier@bluewin.ch

FÜLLEMANN Alain - Chemin de la Marionnaz 3 - 1054 Morrens

079 449 37 87

alain.fullemann@hotmail.ch

ROULIN Jean-Marc - Route d'Oulens 7 - 1376 Eclagnens

021 882 15 56

LAUSANNE ET OUEST-LAUSANNE

Responsable : SCHMID Alain - Rue des Italiens 9B - 1308 La Chaux

079 420 78 73

alain.schmid@vd.ch

LAVAUX-ORON

Responsable : PASQUIER Bernard - Chemin du Jordils 8 - 1807 Blonay

079 216 18 11

ins.pasquier@gmail.com

MORGES

Responsable : SCHMID Alain - Rue des Italiens 9B - 1308 La Chaux 079 420 78 73
alain.schmid@vd.ch
BRUNET François - Grand-Rue 10 - 1315 La Sarraz 078 696 40 92
francoisbrunet@mielsbrunet.ch

NYON

Responsable : TREBOUX Anne - Chemin du Sétif 13 - 1269 Bassins 079 248 35 62
anne.treboux@bluewin.ch
KLINKENBERGH Dominique - Haut des Bossons Audry 10 - 1273 Arzie 022 366 33 91 079 228 66 58
d.klinkenbergh@bluewin.ch

RIVIERA

Responsable : PEGUIRON Steeve - Chemin du Clos-Derrey 16 - 1614 Granges (Veveyse) 079 905 64 01
steeve.peguiron@gmail.com

Communes : Blonay - Chardonne - Corseaux - Corsier sur Vevey - Jongny - La Tour de Peilz - Montreux - Saint Lègier la Chiésaz
Vevey - Veytaux

PAYS D'ENHAUT

Responsable: PFUND Yves - Route du Vallon 13 - 1854 Leysin 079 952 54 84 079 237 41 41
yves.pfund@vd.ch

Communes : Château-d'Oex - Rossinière - Rougemont

JURA-NORD VAUDOIS

Jura-Nord Vaudois – 1 :

Responsable : AJVAZI Nexhmedin - Route de Valeyres 16 - 1350 Orbe 024 441 21 26
api-ajvazi@bluewin.ch

Communes : Croy - Juriens – La Praz – L'Abbaye – Le Chenit – Le Lieu – Premier – Romainmôtier-Envy – Vallorbe – Vaulion

Jura-Nord Vaudois – 2 :

Responsable : AJVAZI Brahim - Route de Valeyres 2 D - 1350 Orbe 079 755 44 86
bajvazi@bluewin.ch

Communes : Agiez – Arnex-sur-Orbe – Ballaigues – Baulmes – Bavois – Bofflens – Bretonnières – Champvent (Essert, Villars)
Chavornay – Ependes - L'Abergement – Les Clées – Lignerolle – Method – Montcherand – Orbe Rances – Sergey – Suchy
Valeyres-sous-Rances

Jura-Nord Vaudois – 3 :

Responsable : MERMOD Willy - Chemin des Adreys 12 - 1450 Sainte-Croix 079 446 67 09
jw.mermod@bluewin.ch

Communes : Belmont-sur-Yverdon – Bioley-Magnoux – Bonvillars – Bullet – Chamblon – Champagne – Chavannes-le-Chêne Chêne-
Pâquier – Cheseaux-Noréaz – Concise – Corcelles-près-Concise – Cronay – Cuarny – Demoret – Donneloye (Prahins) Fiez –
Fontaines-sur-Grandson – Giez – Grandevent – Grandson – Mauborget – Molondin – Montagny-près-Yverdon – Mutruz Novalles –
Onnens – Orges – Orzens – Pomy – Provence – Rovray – Sainte-Croix – Suscevaz – Tévenon – Treycovagnes Ursins –Valeyres-
sous-Montagny – Valeyres-sous-Ursins – Villars-Epeney – Vugelles-la-Mothe – Vuiteboeuf – Yverdon-les-Bains (Gressy) – Yvonand

Avec nos chaleureux remerciements à Remy Destraz, pour la page de titre

www.apiculture.ch

Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture

Vuibroye, décembre 2022 - b

Le secrétaire : Sylvain Uldry

